



# TOUT SAVOIR SUR LA PRÉPA-2<sup>de</sup>

CLASSE PRÉPARATOIRE À LA 2<sup>de</sup> GÉNÉRALE,  
TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE

À la rentrée 2024, dans chaque département, au moins un lycée (général et technologique, professionnel ou polyvalent) ouvrira une classe de prépa-2<sup>de</sup>. Des élèves volontaires pourront intégrer et bénéficier de cette nouvelle classe, qui consolidera leur passage en 2<sup>de</sup> à la rentrée 2025.



## Quels objectifs ?

**Renforcer**  
les acquis  
du collège

**Favoriser la réussite**  
au lycée en préparant  
à la classe de 2<sup>de</sup> pendant  
une année scolaire

**Confirmer**  
l'orientation  
et découvrir  
les métiers



## Pour quels élèves ?

**Élèves admis**  
en classe de :

- 2<sup>de</sup> générale et technologique
- 2<sup>de</sup> à régime spécifique (STHR)
- 2<sup>de</sup> professionnelle

+

**n'ayant**  
pas obtenu

le diplôme national  
du brevet (DNB)

+

**volontaires**

| La prépa-2<sup>de</sup> ne s'adresse ni aux élèves admis en CAP, ni aux apprentis.



## Quels enseignements ?

**27 h hebdomadaires**

+

**10 h annuelles  
de vie de classe**

### Consolidation cycle 4 et préparation à la classe de 2<sup>de</sup>

**20 h**

• Français	3,5 h
• Histoire-géographie et enseignement moral et civique	2,5 h
• Mathématiques	3,5 h
• Sciences et technologie	3 h
• Langues vivantes A et B	4 h
• Enseignements artistiques	1,5 h
• Éducation physique et sportive	2 h

### Enseignements méthodologiques et préparatoires à la 2<sup>de</sup> GT ou pro

**7 h**

Une formation qui s'appuie sur des projets pédagogiques pour mieux s'adapter aux besoins des élèves

Un suivi individualisé au sein d'un groupe à effectif réduit (test de positionnement, bilans réguliers)

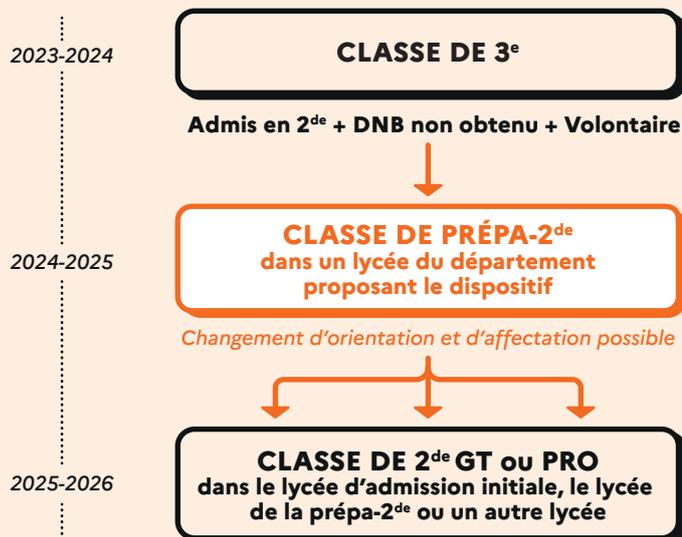
Une attestation de fin de cycle qui constate les progrès et l'engagement des élèves



## Et après ?

À la rentrée 2025, après leur prépa-2<sup>de</sup>, les élèves :

- intégreront la classe de 2<sup>de</sup> de leur lycée d'admission comme prévu en fin de 3<sup>e</sup> ;
- ou pourront intégrer, s'ils le souhaitent, une autre classe de 2<sup>de</sup>.



Consultez la **carte  
des prépa-2<sup>de</sup>** sur  
[education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)

